



L'HEBDO DISCIPLINAIRE

10 décembre 2021

La Commission Régionale de Discipline du mardi 7 et jeudi 9 décembre 2021 a notamment prononcé les sanctions suivantes :

- 1 équipe d'un club sanctionné d'un huis-clos pour 5 matchs et de la désignation d'un délégué supplémentaire à sa charge du club pour les matchs à domicile et à l'extérieur mais également d'une mise hors compétition avec sursis.
- 1 joueur a écopé de 9 mois de suspension ferme pour tentative de coups, propos grossiers et injurieux envers un officiel.
- 1 dirigeant a écopé de 9 mois de suspension ferme pour brutalité envers un joueur adverse.
- 1 dirigeant a écopé de 4 mois de suspension ferme + 2 mois avec sursis pour acte de brutalité.
- 1 joueur a écopé de 12 matchs de suspension ferme + 3 avec sursis pour comportement grossier et injurieux, intimidant et discriminatoire.
- 1 joueur a écopé de 7 matchs de suspension ferme pour comportement blessant, intimidant et menaçant envers un officiel.
- 4 joueurs ont écopé de 6 matchs de suspension ferme + 4 avec sursis pour comportement grossier/injurieux ou obscène envers officiel et adversaires.
- 2 joueurs ont écopé de 6 matchs de suspension ferme + 4 sursis pour comportement menaçant envers officiel ou adversaire.
- 1 joueur a écopé de 6 matchs de suspension ferme + 2 sursis pour faute grossière.
- 1 joueur a écopé de 6 matchs de suspension ferme + 2 sursis pour acte de brutalité envers adversaire.
- 1 joueur a écopé de 6 matchs de suspension ferme pour acte de brutalité envers adversaire.
- 1 joueur a écopé de 5 matchs de suspension ferme pour bousculade volontaire envers adversaire.
- 3 joueurs et 1 dirigeant ont écopé de 4 matchs de suspension ferme pour comportement grossier ou injurieux.
- 2 dirigeants ont écopé de 4 matchs de suspension ferme pour comportement excessif ou blessant envers officiel.
- 3 joueurs ont écopé de 4 matchs de suspension ferme pour acte de brutalité envers adversaire.
- 1 joueur a écopé de 4 matchs de suspension ferme + 2 avec sursis pour acte de brutalité envers adversaire.
- 4 joueurs ont écopé de 3 matchs de suspension ferme pour faute grossière envers adversaire.
- 1 joueur et 1 dirigeant ont écopé de 3 matchs de suspension ferme pour récurrence d'avertissements.
- 1 dirigeant a écopé de 2 matchs de suspension ferme pour récurrence d'avertissements.
- 5 joueurs ont écopé de 2 matchs de suspension ferme pour anéantissement d'une occasion de but.
- 4 dirigeants ont écopé de 2 matchs de suspension ferme pour comportement excessif contestations répétées des décisions.
- 1 joueur a écopé de 2 matchs de suspension ferme pour comportement excessif.
- 1 joueur a écopé de 1 match de suspension ferme pour comportement déplacé envers un adversaire.
- 13 joueurs ont écopé de 1 match de suspension ferme pour récurrence d'avertissements.
- 1 dossier avec demande de rapport(s) complémentaires(s).
- 2 dossiers avec convocations des parties pour une audition en séance plénière.

La prochaine réunion de la commission de discipline est programmée le mardi 14 décembre 2021 à 18 heures.